

N° 1089-2015/ARR/DJA/SRA

Date du : 25/06/2015

Rapport
au
président de l'assemblée de la province Sud

OBJET : Modification de l'arrêté n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud

PJ : Projet d'arrêté

En application de l'article 2 de la convention n° CS12-3160-DIR-2449/DIMENC en date du 24 janvier 2013, relative à l'exécution par la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie, d'actions pour le compte de la province Sud, une délégation de signature est accordée par le président de l'assemblée de la province Sud, au directeur des mines et de l'énergie ou à son représentant pour leur permettre d'assurer leurs missions.

Monsieur Jean-Sébastien BAILLE, étant nommé, en qualité de directeur adjoint de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie il convient d'actualiser l'arrêté n° 1379-2014/ARR/DJA susvisé.

Il est proposé d'accorder à monsieur Jean-Sébastien BAILLE, une délégation de signature lui permettant de signer, au nom du président de la province Sud, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur, monsieur Didier LE MOINE, tout document relatif à l'instruction des dossiers confiés à la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie.

La modification proposée vise également à modifier l'article 10 de l'arrêté du 16 mai 2014 susvisé, relatif à la délégation de signature accordée au directeur juridique et d'administration générale, monsieur Alexandre BRIANCHON étant nommé directeur juridique et d'administration générale de la province Sud à compter du 6 juillet 2015.

Le champ de la délégation de signature accordé à monsieur Alexandre BRIANCHON est le même que celui accordé au directeur précédent.

En outre, monsieur Stéphane PERRAUD et monsieur Quentin SESMAT ayant été nommés respectivement chef de service et chef de service adjoint des affaires juridiques et de la réglementation, l'article 11 doit être modifié en conséquence.

Enfin, madame Bertille JOUAN-LIGNE épouse LEGER est nommée directrice de l'équipement à compter du 15 juillet 2015. L'article 29 de l'arrêté n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 susvisé, relatif à la délégation de signature de monsieur Jean-Pierre BREYMAND qui exerçait les fonctions de directeur par intérim, doit être modifié.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.